

MOTION

Déposée par le Groupe Europe Ecologie, Les Verts, Partit occitan
Soutenue par le groupe Parti socialiste, radical et républicain et le groupe Front de gauche

LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE LA REGION S'ENGAGE CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, terre d'accueil, de mélange et de respect des personnes, est engagée dans la lutte contre toutes les formes de discriminations et dans la promotion de l'égalité des chances et du vivre ensemble.

Comme l'origine, le sexe, l'appartenance religieuse ou le handicap, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ne peuvent justifier ni la violence ni le rejet. Or la **7^e Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie**, qui se tiendra le **17 mai** prochain et qui célèbre l'anniversaire de la suppression, en 1990, de l'homosexualité de la liste des maladies mentales de l'Organisation Mondiale de la Santé, nous rappelle que l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie sont encore présentes à travers le monde et sont à combattre, à tous les niveaux de la société.

Certains chiffres sont évocateurs :

- Les jeunes homosexuels ont entre sept et treize fois plus de risque de faire une tentative de suicide que les jeunes hétérosexuels
- 88 cas d'agressions physiques homophobes recensés en 2009 en France (contre 61 en 2008)
- La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur fait partie des régions les plus représentées (en proportion du nombre d'habitants), avec l'Ile-de-France, dans les témoignages reçus, en 2009, par l'association SOS Homophobie

Considérant l'article 19 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, qui condamne « toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle »,

Considérant que le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a fait de la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle, réelle ou supposée, et à l'identité de genre, un axe fort de son action contre les discriminations,

Considérant qu'il est du rôle et de la responsabilité de l'institution régionale de prendre toutes les dispositions pour agir :

Contre les discriminations quotidiennes qui déprécient et isolent les lesbiennes, gays, biEs et trans, et toutes les formes d'agressions physiques et verbales,

Contre les stéréotypes et préjugés qui forment le terreau de l'homophobie, particulièrement à l'école,

Contre les inégalités de droit qui rendent possible cette situation,

Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur rappelle qu'il a décidé :

- d'agir davantage sur la prévention, la sensibilisation et l'explication, en direction des publics « sensibles », les jeunes en particulier ;
- de soutenir les initiatives des associations ;
- de mener avec le mouvement sportif des actions de prévention contre toute forme de discrimination ;
- d'encourager les proviseurs des lycées et l'ensemble du corps éducatif à soutenir les initiatives de lutte contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie, priorité également déclarée du Ministère de l'Education nationale.

Cette motion sera étudiée au sein des Commissions « Solidarités, prévention et sécurité, santé et services publics », « Sport, jeunesse et vie associative » et « Lycées, patrimoine et investissements régionaux » du Conseil régional.